L'opinion de la " Verite "

La " Verité, " après avoir cité les opinions du " Manitoba " et du " Triffuvien, " sur la nomination du Rev. M. Cherrier, comme membre de l'Advisory Board, fait les commentaires suivants :

"Nos deux confrères, particulièrement le Trifluvien, ne semblent pas accueillir cette nouvelle avec satisfaction. Le Trifluvien parait même quelque peu mécontent.

Il est certain que l'acceptation par M. l'abbé Cherrier d'un siège au Bureau consultatif ne comporte nullement, de la part de l'autorité ecclésiastique manitobaine, l'admission de la thèse libérale, que la question scolaire est définitivement reglée; mais elle signifie, croyons-nous, que cette autorité est bien décidée à tirer le meilleur parti possible de la situation créée par la législation de 1890-94, et les amendements subséquents.

En cela, elle suit indubitablement la direction du Saint-Siège, elle se conforme scrupuleusement aux intentions de Léon XIII.

Toutefois, en cherchant ainsi à tirer le meilleur parti possible du modus vivendi, ou non moriendi, si l'on aime mieux, l'autorité religieuse, cela est trop manifeste, déplait souverainement à certains hommes politiques qui voudraient, pour des motifs faciles à saisir, que l'Eglise envisageât la question à leur point de vue et refusât toute réparation partielle

La politique du tout ou rien n'est pas la politique de Léon XIII. Et nous sommes persuadés que l'autorité religieuse manitobaine continuera à suivre la politique du Pape et refusera d'adopter celle des politiciens. Ceux que l'esprit de parti n'aveugle pas, diront avec nous, que c'est là un acte de haute sagesse. Car la direction du Pape est toujours celle que les Catholiques, évêques, prêtres et laïques. doivent suivre, de préférence à toute autre.

Aux Menageres

Une bonne ménagère devrait savoir:

Que les vaisseaux en pierre pour le pain et les vaisseaux à gâteaux doivent être échaudés deux fois par semaine, durant les chaleurs, et être tenus bien luisants.

Que les vêtements d'un bébé doivent être de façon à ne gêner en rien ses mouvements et à ne lui comprimer aucune partie du corps.

Qu'une chopine de fruits ou de pêches hachés fin, ajoutés à une pinte de crême à la glace. en la faisant, fait une délicieuse glace aux fruits.

Que les marinades devraient être bien salées, dans une saumure forte, sans quoi ils seront sans goût et insipides. Il vaux mieux mettre plus de sel que pas assez, vu qu'on peut les adoucir avec un vinaigre pas trop fort.

Que la potasse placée au fond des tuyaux d'égout épargnera le compte du plombier.

Qu'un peu de lait sucré nettoiera les bouilloires à laver, quand elles commencent à rouiller.

Que la benzine, si on en frotte les coins et les bords d'un tapis, le préservera des mites.

Que la muscade ajoute à la saveur des fêves, des pois et des épinards qu'on fait cuire.

Que, pour ôter la mauvaise haleine, après avoir mangé de l'oignon, il suffit de manger un brin de persil trempé dans du vinaigre.

Que la crême à la glace devrait se faire dans une place chaude, car plus la glace fond vite, plus la crême se congèle vite.

Que l'alun nuit aux marinades, tandis que le raifort et la graine de nasturium empêchent le vinaigre de se brouiller.

Que la tanaisie est un sûr préventif contre les mites, surtout si on en met copieusement les feuilles sur les lainages et les fournitures.

Que, pour nettoyer les nattes en paille, il suffit de les frotter avec du sable de Fuller; puis, après les avoir laissé reposer plusieurs jours, les laver à l'eau avec du sel.

Les Francais en Chine

New-York, 24.—On signale de Tien-tsin le rôle brillant joué par l'artillerie française dans l'opération des troupes alliées sur Païtsang au début de la marche sur Pékin.

L'artillerie française occupait le centre. La position était défendue par 20,000 Chinois, et grâce à l'efficacité du tir des Français, elle put être enlevée à dix heures du matin. Quand on jugea que l'opération de la colonne de droite était impossible par suite de l'inondation, une colonne nouvelle fut ordonnée; elle comprenait 400 Russes et Français, placés sous les ordres du général Frey, avec de l'artillerie de montagne.

Le général Frey, à la suite d'une manœuvre hardie, se porta à 5 kilomètres au nord-est de Païtsang, menaçant ainsi la ligne de retraite des Chinois dont il précipita la fuite. Les Français eurent dans cette action deux hommes légèrement blessés.

Le 6 août, tout le corps expéditionnaire français participa, au mouvement, contre Yangtsoun. Malgré une grande fatigue, l'élan des troupes fut remarquable et contribua pour une large part à la prise de cet important point stratégique.

Magnifique reception

Le steamer "Parisian" est arrivé à Québec, samedi matin, le 18 courant, ayant à son bord dix soldats canadiens, invalides, revenant de l'Afrique du Sud.

Les citoyens de la ville de Quebec ont fait une grandiose réception à ces braves. Il y a eu présentation d'adresse et marche triomphale à travers les rues de la ville.

Les toilettes extravagantes

On cite, en Amérique, de jolies femmes qui rehaussent leur beauté de toilettes extraordinaires. L'une d'elle a porté, récemment à Chicago, une robe garnie de point de Bruxelles, qui valait quelques 40,000 francs. Cependant, une robe plus belle que celles-ci se fabrique en ce moment, et se fait à Paris. Elle sera toute de métal et de pierrerier. La jupe est d'or et d'argent martelés, si délicatement qu'ils sont devenus flexibles et forment un tissu léger. Les joyaux sont disposés de manière à couvrir de rangs de perles, d'étoiles, de diamants et de toutes sortes de cercles, le cou, les épaules, les bras et les mains. La poitrine sera décorée d'étoiles et de croissants, qui seront de rubis, de diamants et d'émeraudes.

A qui est destinée cette toilette? On ne sait. Vêtira t-elle de feux une idole américaine, russe ou péruvienne? Brillera-t-elle sur les épaules menues et noires d'une petite princesse hindoue? Sous quelles lumières fera-t-elle étinceler ses constellations? Il semble qu'elle soit le comble des splendeurs de la parure. Cependant, ici encore, l'infériorité des Occidentaux est notoires. Les Japonais, dont le goût est si sobre, restent leurs maîtres en magnificence. Et la princesse Sado, femme du prince héritier, a reçu un trousseau, composé de toilettes parisiennes et de costumes japonais, qui a couté six millions.

Histoire risquee

Un brave comédien de province. Auvergnat de naissance, n'avait jamais pu se débarasser complètement de son accent. Les "s" surtout offraient pour lui une difficulté impossible à surmonter, et il n'avait jamais pu prononcer la phrase suivante que de cette manière.

"Ma fille prend "cha lechon de danche."

Or, dans un grand drame historique où il jouait le rôle du valet de chambre du cardinal de Richelieu, le roi Louis XIII l'interpellait ainsi :

—Où est le cardinal ?

Notre Auvergnat montrant la porte du cabinet, répond :

ICI

Nous laissons au lecteur à déviner l'effet froudroyant que dut produire ce simple mot, articulé par notre héros dans le pur idiome du Cantal.

Cet effet fut porté à son paroxysme lorsque le monarque reprit avec le plus grand sang-froid ;

—C'est bien ; portez lui ces papiers.

AVIS.

On demande un instituteur dûment qualifié pour l'école de St. Adelard à Notre Dame de Lourdes.

Adresser toute communication à M. Pantel secrétaire de la commission P. O. Notre Dame de Lourdes.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé Fort William 78¾.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95 ; Strong Baker, $1.60 ; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12 ; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20 ; d'orge et avoine, $15 à 17 ; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 37 c., et de 45 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare ; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 20 c. à 30c.; de laiterie,par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 15c.

Fromage.—11 c. à 12 c.

Oeufs.—10 c. à 12½ c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque ; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 85c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande ; 35 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval 60 c, a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6 ; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.00 à 5.00 pièce; veau, 8c à 9c; beuf, 6c à 7c ; porc, 1¾ à 8c.